

UNE DERNIÈRE MANŒUVRE DES BOCHES

Les Allemands n'envoient que trois délégués pour recevoir le texte du traité

Décidément les Allemands n'auront jamais manqué, depuis la conclusion de l'armistice, l'occasion de montrer leur esprit de chicane et de mauvaise foi. Les représentants alliés à la commission de Spa ont eu constamment à supporter les manifestations de cette tendance qui n'est pas faite précisément pour aider la cause des vaincus.

Tout récemment encore, on en a eu un exemple frappant dans la contestation qui s'est produite à propos du débarquement des divisions polonaises à Dantzig. Et voici que Scheidemann et Brockdorff-Rantzau accentuent leur tactique à l'occasion de la désignation des délégués envoyés à Versailles pour prendre connaissance des préliminaires de paix.

Il résultait des renseignements officiels publiés par les journaux allemands que la délégation chargée de se rendre à Versailles devait être composée de personnalités de premier plan, dûment qualifiées à tous les points de vue non seulement pour prendre connaissance du texte des préliminaires, mais pour suivre en même temps des pourparlers s'il y avait lieu d'en engager.

Or, en réponse à l'invitation qui leur était adressée de mettre en route leurs délégués, Scheidemann et Brockdorff-Rantzau équivoquent sur les termes de la communication, ont réduit à trois membres le bataillon de délégués déjà mobilisé et prêt à partir. Et ces trois membres sont de la poussière diplomatique, bons pour servir de courriers de cabinet. C'est, en effet, le rôle qu'on veut leur faire remplir.

Cet incident n'a d'importance qu'en raison des arrière-pensées qu'il décelé. En désignant cette mission secondaire, le gouvernement de Weimar prétend marquer qu'il ne faut voir dans cet envoi de délégués aucun engagement à accepter les conditions de paix fixées par les Alliés. Non seulement Scheidemann et Brockdorff-Rantzau se réservent de les discuter à leur aise, mais ils annoncent même, d'ores et déjà, leur projet de le soumettre à l'Assemblée nationale et peut-être même à un plébiscite.

Comme on le voit, il s'agit en somme du début des manœuvres de la dernière heure destinées à influencer les Alliés. Mais ceux-ci ne se laisseront pas prendre au piège. Scheidemann et Brockdorff-Rantzau sont libres, dans les délais qui leur seront impartis, d'essayer de se décharger de la responsabilité qu'ils encourrent. Mais que l'Assemblée nationale soit consultée ou qu'un plébiscite soit organisé, ce qu'il y a de certain, c'est que les conditions de l'Entente devront être acceptées dans leur essence. Cette nouvelle échappatoire ne saurait leur être d'aucun profit.

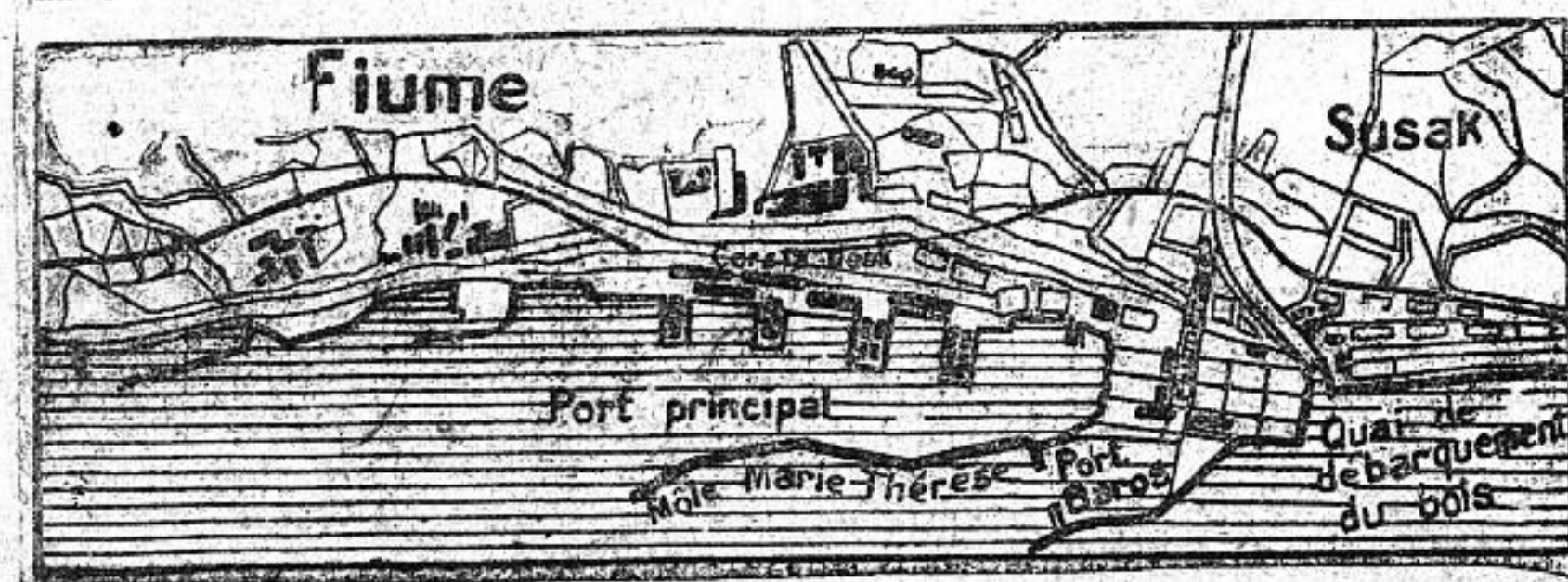
Fiume et l'Adriatique

Les chefs des gouvernements alliés ont poursuivi, hier, leurs délibérations au cours des séances qu'ils ont tenues le matin et l'après-midi. C'est la question de l'Adriatique qui a occupé l'attention du Comité. Les Italiens maintiennent fermement leurs revendications. Bien qu'aucune décision définitive ne soit intervenue, on semble s'avancer vers une solution qui donnerait les garanties à l'Italie sur la côte dalmate grâce à des bases navales. Voici quelles seraient les bases du compromis en perspective. Les Italiens garderaient Zara, Sebenico et Fiume. Mais l'intérieur immédiat du pays serait laissé aux Yougo-Slaves, qui auraient en outre le droit d'établir à Suak, en face de Fiume, sur la rive gauche de la Rezina, un port franc.

D'autres solutions se précisent

En ce qui concerne les autres questions dont l'examen est poursuivi, certaines solutions se précisent. C'est ainsi qu'il avait été question d'offrir aux Américains le mandat d'administrer Constantinople et l'Arménie avec adjonction de la Cilicie. Il semble qu'on ait reconnu que la Cilicie doit être rattachée à la Syrie et rentrer, par conséquent, dans la sphère de contrôle de la France. Quant à Constantinople, il n'est pas certain que les Américains veuillent accepter le mandat qu'il serait question de leur confier. En effet, l'opinion publique aux Etats-Unis se montre assez opposée à une intervention active de l'Amérique dans les affaires européennes. Finalement, c'est à l'idée d'une internationalisation qu'on reviendra.

L'alliance des Etats-Unis, de l'Angleterre et de la France pour obliger l'Allemagne à exécuter les conditions de paix est très sérieusement envisagée. La Société des Nations ne pouvant pas offrir immédiatement une garantie suffisante, la nécessité d'une alliance défensive est dès maintenant reconnue. Elle se substituerait à la Ligue des Nations en attendant mieux.



Comment on va fêter la Marine britannique

Le programme de la réception des marins britanniques a été définitivement établi.

Mardi 22 avril, deux es-adres britanniques arriveront à Brest et à Cherbourg. Mercredi 23, viendront de Brest, outre l'amiral Beatty, quatre amiraux, dont l'amiral Leveson, 160 officiers, 200 sous-officiers, 850 matelots. Ils seront reçus à la gare des Invalides et conduits dans les hôtels qui leur sont destinés ; les hommes auront comme casernement le lycée Carnot.

La visite sera d'autant plus émouvante que mercredi prochain c'est le jour de la Saint-Georges, fête nationale de l'Angleterre, et l'anniversaire de la grande attaque de Zeebrugge.

Il y aura, à 2 heures et demie, une grande réception aux Invalides, réglée par le gouverneur militaire de Paris. Le général Berdoulat recevra l'amiral Beatty et sa suite. On promènera les hommes dans Paris, et pendant ce temps, à 5 heures, le Président de la République recevra les amiraux et les officiers. Le soir, gala à l'Opéra, en la marine anglaise, écrit pour un poème à la marine anglaise, par M. de Brouville, et dit par M. de Max, de la Comédie-Française. Pour les sous-officiers et les matelots, il y aura une représentation spéciale au Châtelet.

Judi 24, les conservateurs de plusieurs musées se tiendront à la disposition, dans la matinée, des amiraux, officiers et sous-officiers. A 2 heures et demie, grande manifestation à la Sorbonne (l'amiral Touchard dira ce qu'a fait la marine britannique), sous la présidence de M. Stéphen Pichon, ministre des Affaires étrangères, et de M. Georges Leygues, ministre de la Marine. La Schola Cantorum, ainsi que la musique de la garde, prêteront leur concours à la cérémonie. Mme Segond Weber, de la Comédie-Française, dirigera ceux qui sont morts pour une juste cause. A 5 heures, réception des officiers à l'Hôtel de Ville par la municipalité de Paris. A 8 h. 1/4.



L'amiral Beatty

grand dîner offert par le ministre de la Marine à l'Hôtel Continental.

Les sous-officiers et les soldats auront été promènes toute la journée ; des places ont été retenues pour eux dans les cirques et dans les music-halls.

Il y aura un grand dîner d'adieu en leur honneur ; les hommes partiront, en effet, par le train du soir. Les sous-officiers resteront un jour de plus et seront invités à dîner, le 25, par la garnison de Versailles.

Les journées des 25, 26 et 27, pour les officiers, n'ont plus le même caractère officiel ; on leur laisse leur liberté ; cependant une visite de Versailles est organisée dans la matinée du vendredi et une grande excursion à Reims est décidée, avec réception à la cathédrale par le cardinal-archevêque ; visite des ruines, visite des points fortifiés par les Allemands ; visite du fort de la Pompelle et du Cavalier de Courcy. Dejeuner pique-nique dans les caves de la maison Pommeroy.

Le dimanche, dans la matinée, les conservateurs des musées restent à la disposition des amiraux et des officiers.

Des souvenirs seront offerts à tous nos hôtes : l'Hôtel de Ville, à ce point de vue, prépare des surprises. Les grands magasins ont offert quelques objets pour les sous-officiers et les matelots, et le Syndicat national des vins a envoyé de bonnes bouteilles pour leur dîner d'adieu.

Nous savons que la population de Paris accueillera de grand cœur les représentants de la grande flotte qui, dans cette guerre, fut si digne de notre grande armée. Les Français qui ont disparu depuis quelques semaines, réapparaîtront, et on verra flotter les couleurs anglaises dans les rues de Paris.

PARIS RETROUVE SES RÉGIMENTS

Le drapeau du 104^e est rentré

Précédant de quelques jours les trois bataillons du régiment, le colonel, le drapeau, la musique et la compagnie hors-rang du 104^e de ligne ont fait, hier, leur rentrée officielle à Paris. Musique en tête, ce détachement a quitté, hier matin, la gare de l'Est où il venait d'arriver et s'est rendu à son ancienne caserne du boulevard de la Tour-Maubourg.

Le 104^e d'infanterie revient avec un passé glorieux qu'attestent sa fourragère et deux citations à l'ordre de l'armée. Les Parisiens lui doivent une grande part de reconnaissance, car sa conduite fut plus qu'héroïque sur l'Ouroq, en 1914, où il contribua pour une large part à sauver Paris.

Ce régiment fut à Verdun, en 1916, lors de la grande offensive du kronprinz ; en Champagne, au mont Kemmel, en 1918, où il se couvrit de gloire, devant Reims, pour la contre-offensive du maréchal Foch, et, enfin, il participa à la reprise de Sedan quelques jours avant l'armistice.

Et hier aussi, la musique du 104^e, qui donnait un concert à Paris, prouvait que la capitale retrouvait peu à peu ses régiments d'avant-guerre.

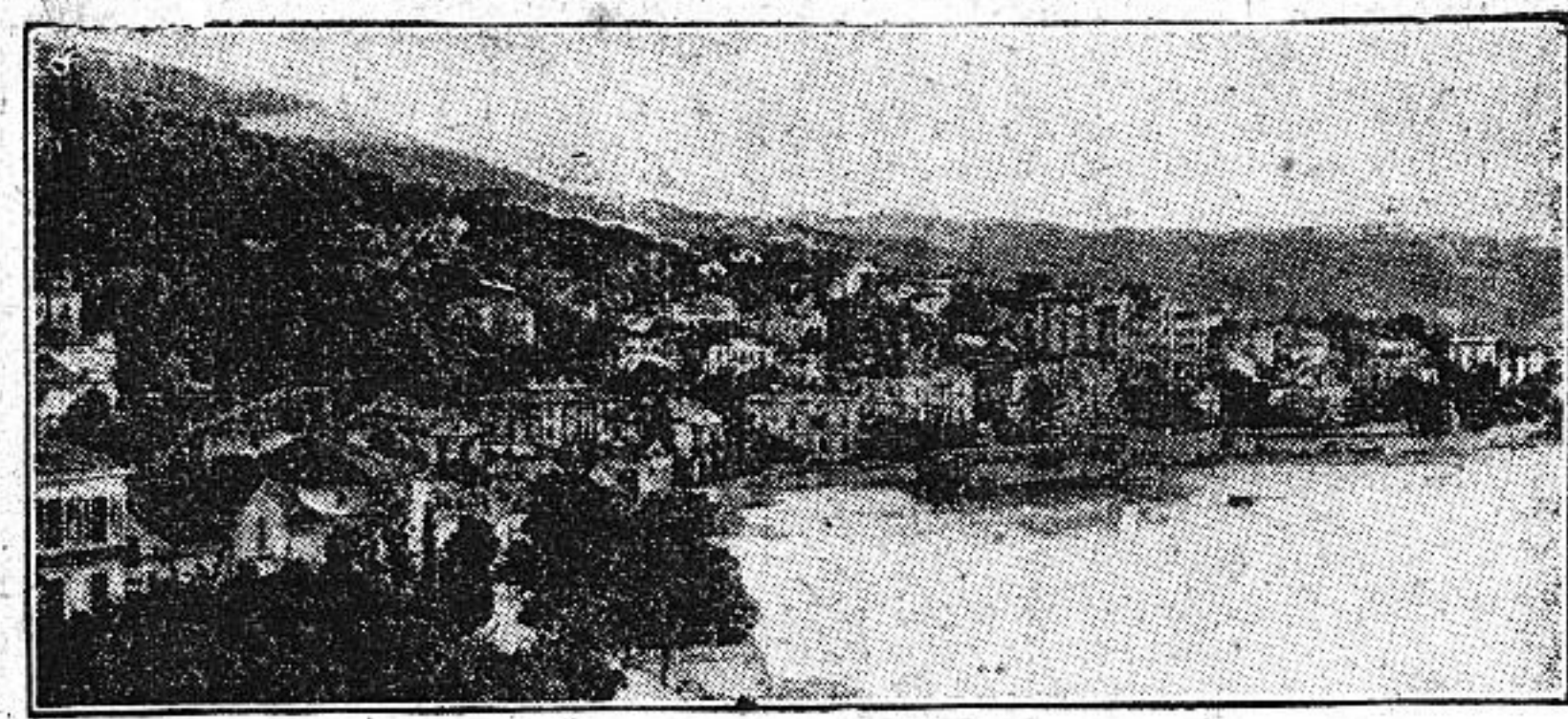
VOIR EN 2^e PAGE

LE DIMANCHE SPORTIF

ENTRE LES ITALIENS ET LES YUGO-SLAVES

Pour passer la ligne d'Armistice

Suis-je ou ne suis-je pas bolcheviste ?



Le port d'Abbazia

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)

Trieste, ... Avril. — J'aime les records, heureusement ! Sans cela celui que je viens d'établir, armant à la fin mon bras, eût peut-être fait de moi pacifique personne un meurtrier. Celui que je viens d'établir est triple : record de temps, de formes et de carabiniers, je veux dire que je n'avais jamais été autant palpitant par des carabiniers. Bref, j'ai mis quarante-trois heures pour accomplir 70 kilomètres en ligne droite, pour aller de Fiume à Trieste ; c'est ce qui s'appelle passer la ligne d'armistice.

Ce n'est pas toujours triste, vous allez le voir. On vous a tout raconté pendant la guerre, comment on allait au front, ce que c'était que les tranchées, on ne peut pas moins faire aujourd'hui, il convient que vous connaissiez ce qu'est une ligne d'armistice.

Ce n'est rien et c'est infranchissable. Si on avait inventé ça pendant la bataille, sûr que l'ennemi n'aurait pas fait un pas en avant. Mais ce sont là des choses qu'on ne trouve pas du premier coup.

Etais-je ou n'étais-je pas bolcheviste ? Voilà la question. Et j'avais un passeport particulier du ministère de la marine à Rome, et j'étais en relation de haute courtoisie avec le général italien commandant à Fiume, et les officiers italiens qui tiraient les permissions étaient mes plus chers amis, et j'avais des cachets sur mes pièces, des ronds, des carrés, des pointus, des français, des anglais, j'en avais, j'en avais.

Etais-je ou n'étais-je pas bolcheviste ?

Je pars de Fiume

Comme il fallait prendre le train, je m'amène à la gare, à Fiume. Mes pièces depuis une heure ne valaient plus rien. Retournons à la gare. La qualité y était, mais non la quantité. Il y manquait un cachet. Pour la deuxième fois je rate le train. Je retourne à la gare.

Mes amis, dis-je, mes pièces ne valent plus rien.

C'est vrai, depuis midi elles ne valent plus rien.

Faites-m'en de solides, cette fois ; ne regardez pas à la qualité, je suis pressé.

Ils me font ce qu'ils avaient de mieux et me voilà parti. Cinq heures du soir, gare de Fiume. La qualité y était, mais non la quantité. Il y manquait un cachet. Pour la deuxième fois je rate le train. Je retourne à la gare.

Mes amis, il en manque un.

Quoi ?

Un cachet.

Lequel ?

Je ne sais pas.

Eux non plus ne savaient pas.

Alors, dis-je, puisque vous ne savez pas, mettez-moi tout ce que vous avez, mettez-m'en bien.

Ils ne m'en ont rien. Je pars. Plutôt je suis dans le train. Dans le train passe la ronde.

Etais-je ou n'étais-je pas bolcheviste ?

Pour les soldats français, pour trois officiers italiens je n'étais pas bolcheviste. Pour un quatrième, c'était douteux.

D'abord d'où venez-vous ?

De Belgrade.

Ah ! là ! là ! d'où venais-je, en effet ! Ah ! Seigneur, quand je pris cette décision, que ne m'as-tu fait, au même instant, tomber une tuile sur le crâne !

Enfin mon admirable sang-froid est récompensé, je pars... mais suspect.

Abbazia tout le monde descend !

Qui a dit que partir c'est mourir un peu ? C'est revivre, au contraire. Je vivais ! Je vivais ! Ma vie ne fut pas longue : 8 kilomètres. Nous arrivons à Abbazia. Abbazia était « la Nice autrichienne », ville de grâces et des plaisirs légers, de rires et de fêtes, de carnaval et d'amour ! Je descendis. Plutôt on me fait descendre. On nous fait descendre. Et maintenant, au lampion !

Homme échaudé, j'avais épuré mes bagages des mille brochures de propagande sous quoi on vous enterre au passage. Les *Problèmes de l'Adriatique*, *La Yougo-Slavie*, *L'Italienne de Fiume*, etc., etc., j'avais laissé tout ça à ma propriétaire.

Que dois-je faire de tous ces beaux livres ? m'avait dit la sainte femme.

Conservez-les pour donner à votre fils quand il aura vingt ans.

Ainsi on ne trouvait rien dans l'intérieur de mes chemises, rien entre les semelles de mes chaussures, aucune inscription sur mes manchettes qui, par bonheur, n'étaient pas transparentes. Je ne savais pas qu'il y eût des manchettes transparentes.

A côté de moi des mères de famille pleuraient. Elles imploraient : « Signor carabiniere ! » Elles étaient là, macérant depuis quarante-huit heures. Elles sup-

pliaient qu'on les laissât rejoindre leur village, leurs « bambini » les attendaient, l'intervins.

Voyons, Mesdames, leur dis-je, parlons bien.

Avez-vous une lettre de recommandation du ministère de la marine ?

Non.

Connaissez-vous le général commandant ?

Non.

Etes-vous amies des officiers timbrières ?

Non.

Etes-vous journalistes ?

Non.

Etes-vous bolchevistes ? N'avez pas peur, répondez.

Quoi, Monsieur ?

Bolchevistes ?

Je ne sais pas.

Et vous, Madame ?

Moi non plus.

Aimez-vous les Yougo-Slaves ?

Je ne sais pas.

Bon, alors votre affaire ne va pas trop mal, vous en avez pour dix jours.

Mais nous allons à Sapiene, à 10 kilomètres.

C'est bien cela.

Couronnes timbrées ?

Qu'aperçois-je sur le mur ? « Toute personne porteur de couronnes timbrées aura ses couronnes confisquées et sera déferée à la justice. » J'en avais certainement de ces couronnes dans ma poche. Je les avais même payées de la même prix que les autres. Vous savez qu'il y a deux sortes de couronnes, celles timbrées — que de timbres dans ce pays — par les Yougo-Slaves, pestiférées pour l'Italie, et les couronnes vierges. Me voilà maintenant dans les pattes de la justice ! Mais je suis lesté. Je fais un saut, hors de vous des gendarmes, fouille mon portefeuille, y trouve 78 couronnes timbrées, les déchire et en jette les débris au vent comme si c'était un bout de cigarette. Ils n'ont rien vu. Il ne faisait pas d'ailleurs tout à fait jour. Il était 6 heures du matin, j'étais sauvé.

Votre portefeuille ?

Voilà.

Non ! Il m'en restait deux ! Une grande idée me vint. J'eus le geste. Je prends ces deux couronnes et devant eux, souriant, les mets en pièces.

Un homme se privait ainsi si allègrement de deux couronnes ne pouvait être qu'un gentilhomme. Je suis libre.

Pas encore ! Il y a Trieste. Trieste que je salue, comme Moïse la terre promise. En arrivant, on me met dans un coin. Quatre carabiniers longuement, perspicacement, le front dans leur main, me sondent.

Suis-je ou ne suis-je pas bolcheviste ?

Je ne suis pas bolcheviste ! Mes bagages non plus ne sont pas bolchevistes !

Gens de mon pays, vous pouvez me recevoir dans vos maisons, je ne socialiserai rien, on m'a laissé passer !

Albert Londres.

L'avion postal "Breguet" capote

Deux morts, un blessé

(Du correspondant du Petit Journal)
Chamonix, 20 Avril. — L'avion postal Breguet, assurant le courrier entre Strasbourg et Paris, a capoté vendredi soir sur la route d'Hoëricourt, près Saint-Dizier.

Trois militaires le montaient : le sous-lieutenant Michel, qui a été carbonisé ; l'adjudant Blanc, qui a succombé à ses brûlures à l'hôpital de Chignon, et un soldat qui fut grièvement blessé.

Le courrier est en cendres.

A LA FOIRE DU TRONE



— Alors, c'est fini, tu n'as plus de sabres ?
— De la faute d'un Boche qui m'en a envoyé un dans l'estomac... j'ai jamais pu l'avaler, ce lui-là !

LE CONGRÈS SOCIALISTE

Les extrémistes tentent d'enlever le droit de vote aux Alsaciens-Lorrains

Le dernier congrès national du Parti a marqué la défaite définitive des socialistes modérés, partisans de MM. Albert Thomas et Renaudel. Qualifiés de « traîtres » et de « renégats » pour avoir pratiqué durant la guerre une politique de participation à la Défense nationale, en butte à une campagne vigoureuse de la part des néo-majoritaires de toutes nuances, ceux-ci ont perdu, ces temps derniers encore, une grosse partie de leurs partisans, passés avec armes et bagages dans le camp de M. Jean Longuet.

Le « socialisme de guerre » sera condamné une fois encore par le Congrès, n'en doutons pas, encore que ses partisans escomptent l'appui des socialistes alsaciens-lorrains dont les trois Fédérations (Haute-Alsace, Basse-Alsace et Lorraine) sont représentées au Congrès.

Les délégués, M. Georges Weil et Grumbach, en particulier, n'ont cessé, en effet, de manifester leur adhésion totale aux théories de l'ancienne majorité socialiste.

Aussi les extrémistes ont-ils tenté, hier, de leur retirer le droit de vote au Congrès, mais la majorité des congressistes s'est refusée de s'associer à cette manœuvre.

LA SÉANCE

Le Congrès national du parti socialiste s'est ouvert hier matin à la « Belleville loise », 23, rue Boyer, à Paris, sous la présidence de M. Delory, député du Nord.

Les parlementaires socialistes sont nombreux à la séance du matin. Parmi eux, MM. Albert Thomas et Marcel Sembat, anciens ministres ; Renaudel, Compère-Morel, Bracke, Lafont, Mistral, A. Varenne et Cachin, députés.

Les délégués, après voté l'admission de la presse aux séances du congrès, nomment une commission de vérification des mandats, et la discussion commence aussitôt sur l'ordre du jour du congrès, qui comporte la situation politique (nationale et internationale) et le programme électoral du parti socialiste.

Avant de donner la parole aux orateurs, M. Delory constate que, depuis 1914, c'est le premier congrès socialiste qui réunit les délégués de toutes les Fédérations.

Il souhaite la bienvenue aux délégués socialistes d'Alsace-Lorraine qui sont présents dans la salle, et parmi lesquels se trouvent M. Georges Weil, député de Metz à l'ancien Reichstag, et M. Peirotes, le maire actuel de Strasbourg.

Après une discussion confuse sur la méthode que suivra le congrès dans ses travaux, on aborde l'examen du programme dit « électoral », terme que contestent d'ailleurs MM. Renaudel et Mayéras, en déclarant que le parti ne peut avoir une politique spéciale pour les électeurs.

En réalité, selon M. Renaudel, c'est toute la politique socialiste qui se trouve engagée.

Le programme bolcheviste
D'ailleurs, Mme Saumonneau vient lire un programme bolcheviste qui s'oppose à celui présenté au congrès.

Ce programme d'extrême gauche préconise entre autres choses la prise totale du pouvoir par le « prolétariat », l'institution du travail obligatoire, la socialisation de la terre, des industries, des transports, etc., et le désarmement universel.

M. Mayéras le trouve « un peu exagéré ».

M. Mayéras trouve les « kienthalien » un peu exagérés.

Il n'admet pas qu'on discute comme si la révolution sociale était imminente et non sans ironie il critique le romantisme révolutionnaire qui sévit dans les milieux socialistes avancés.

Sa modération est si visible que M. Renaudel s'en émeut.

« Que va-t-il nous rester à dire, à nous autres, ancienne majorité ? »

Ce qui lui vaut une virulente riposte de M. Mayéras.

« Il vous restera à dire si vous persistez dans vos erreurs du passé, vous qui vous êtes associés à la politique de la bourgeoisie, ce qui nous enlève toute autorité pour préparer les masses à la révolution sociale ! »

A la fin de la séance du matin, les congressistes adoptent une résolution protestant contre le verdict du jury dans l'affaire Villain.

Ce n'est pas assez, au gré d'un délégué des Bouches-du-Rhône qui demande qu'un vœu soit adopté pour le transfert des cendres de Jaurès au Panthéon.

Les Alsaciens-Lorrains contre la social-démocratie

L'après-midi, c'est M. Peirotes, le maire de Strasbourg, qui préside.

Il lit une longue déclaration au nom des socialistes d'Alsace-Lorraine.

« Avant la guerre, dit-il, les socialistes de notre pays n'ont pas hésité à se retourner vers la France par un conflit armé, mais ils ne cessent d'affirmer le droit du peuple alsacien-lorrain à reconquérir la liberté de disposer de lui-même, liberté qui lui avait été ravie par le traité de Francfort. »

Mais la guerre est venue.

Socialistes convaincus, dit M. Peirotes, nous avons rompu tout lien avec la social-démocratie lorsqu'elle a, en 1914, voulu se souder à celui de l'Allemagne et nous avons refusé tout crédit et tout budget au Landtag d'Alsace-Lorraine. »

Tout applaudi, M. Peirotes déclare que la question d'Alsace-Lorraine a été tranchée par la classe ouvrière alsacienne elle-même, puisque dès le premier jour de leur délivrance, les syndicalistes et les socialistes des pays désannexés sont accourus se ranger aux côtés de leurs camarades français.

M. Frossard remercie M. Peirotes et les socialistes alsaciens qui seront les bienvenus dans le parti.

Ils y apporteront, dit-il, les qualités qui sont celles de leur race, la discipline, la méthode et l'esprit de réaction.

Le secrétaire du parti salue ensuite les délégués étrangers qui assistent au congrès, MM. Henderson, Churchill, du Labour Party anglais, et MM. Justo et de Tomasso, socialistes argentins.

M. Arthur Henderson salue la fin de la guerre.

Aujourd'hui, les pensées du monde entier convergent vers Paris où se tiennent ceux

qui vont déterminer le contenu de la paix.

Cette paix est bien longue à venir et les peuples s'en inquiètent.

M. Henderson exprime ensuite sa crainte de voir la conférence abandonner les principes wilsoniens pour sacrifier à un opportunisme regrettable.

M. Henderson condamne le terrorisme bolchevik.

Le récent discours de M. Lloyd George a satisfait sur bien des points M. Henderson, mais il s'élève contre la politique des Alliés envers la Russie, « politique qui prolonge la torture des peuples ».

« Jusqu'à la « leader » travailliste a été très applaudi ; mais des murmures s'élevaient des rangs de la majorité lorsqu'il condamnait la dictature pratiquée par Lénine et les bolcheviks :

« Je n'ai, dit M. Henderson, aucune sympathie pour les gouvernements, quels qu'ils soient, qui ne sont pas revêtus de l'autorité du peuple ; or, les libertés populaires n'ont rien à voir avec le terrorisme et l'oppression qui règnent en Russie ».

« Le peuple français et le peuple anglais, déclare M. Henderson, en terminant, ont été unis pendant cinq ans pour défendre leurs droits. Ils resteront unis jusqu'à ce que la paix qui a été héroïque durant la guerre ».

Les Alsaciens seraient-ils admis à voter ?

M. Landru déclare que, vérification faite, 270 députés représentent 1.997 mandats. Mais un problème se pose.

Les députés d'Alsace-Lorraine seront-ils autorisés à voter sur les résolutions discutées par le congrès ?

Les trois fédérations, Haute-Alsace, Basse-Alsace et Moselle ont droit à 250 mandats, et cela inquiète la majorité actuelle qui soupçonne les socialistes alsaciens de montrer une tendresse excessive pour les « social-patriotes » de la nuance Albert Thomas-Renaudel.

M. Mayéras, avec habileté, expose cette inquiétude et demande aux députés alsaciens de s'abstenir de tout vote sur les questions qui mettront aux prises l'ancienne et la nouvelle majorité socialiste.

Il conteste, d'ailleurs, le chiffre des mandats accordés par la commission aux fédérations d'Alsace-Lorraine.

M. Georges Weil revendique le droit de ses camarades

Mais M. Georges Weil, le député de Metz à l'ancien Reichstag, n'est pas moins habile que M. Mayéras, et, dans un français élégant, il revendique le droit de ses camarades.

« Sans doute, l'état de siège empêche la vie politique de se développer normalement dans les provinces désarmées », — ce contre quoi il s'élève d'ailleurs, — mais les socialistes peuvent néanmoins se réunir et le nombre de mandats qu'ils réclament est au-dessous de la valeur normale de leurs effectifs.

Nous saurons, ajoute M. Georges Weil, observer une discrétion de bon aloi et nous n'insisterons pas le besoin de nous joindre à des querelles intestines, mais nous entendons participer aux débats et exprimer notre vote.

Prenez modèle sur la C.G.T. qui, au premier jour de notre délivrance, a su accueillir chaleureusement les travailleurs alsaciens-lorrains ».

La grande majorité du Congrès applaudit frénétiquement, mais M. Lorient, qui ne s'embarrasse pas de sentiment, conteste le droit des députés d'Alsace-Lorraine à prendre part aux votes du Congrès.

En réalité, le « leader » bolcheviste voudrait supprimer des mandats qu'il pressent hostiles aux théories extrémistes qui sont les siennes.

Le Congrès ne le suit, d'ailleurs, pas dans cette voie et c'est à une énorme majorité que sont reconnus les droits des députés d'Alsace-Lorraine.

Le programme électoral « du parti »

La discussion ébauchée le matin sur le programme électoral reprend avec M. Mistral, un « leader » des ex-minoritaires qui semble, d'ailleurs, avoir mis beaucoup d'eau dans son vin.

Comme celui de M. Mayéras, son discours, très modéré de forme, évaille des murmures chez ses amis de la nouvelle majorité.

M. Mistral défend, avec vigueur, le programme électoral qui est proposé au Congrès et il s'en prend aux « extrémistes ».

« Il y a des socialistes pour qui la révolution est un but en elle-même, un moyen ; or, descendre dans la rue n'est pas réaliser le socialisme ».

Le député de l'Isère, en voit la preuve dans les difficultés que rencontrent les révolutionnaires d'Allemagne et de Russie.

« Vous voulez supprimer le Parlement, dit-il aux kienthaliers, mais vous ne supprimez pas pour cela la politique ».

M. Mistral s'élève ensuite contre la Troisième Internationale, instaurée par Lénine.

« Si ça continue, dit-il, chacun voudra avoir la sienne ; or, comme il n'y a qu'un socialisme, il ne peut y avoir qu'une Internationale ».

C'est celle de Berne que M. Mistral défend longuement contre les critiques des extrémistes, et il termine par un appel à l'unité socialiste.

Les ex-minoritaires semblent déconcertés de la modération dont a fait preuve M. Mistral et M. Pevet vient, en leur nom, combattre ce modérantisme insolite.

Les congressistes s'aiment car l'orateur attaque, avec violence, les anciens majoritaires qui n'ont, du reste, pas souffert mot de la journée.

« J'ai, dit-il, arraché le socialisme à l'infamie des échecs de Vandervelde, des Thomas et des Renaudel ».

Quant à moi, je préférerai donner mon âme au diable que mon bulletin de vote à André Lebey.

Sur cette profession de foi originale, le Congrès se sépare, un grand banquet devant réunir 900 membres de la majorité actuelle du Parti, au Salon des familles, avenue du Saint-Mandé, sous la présidence de MM. Jean Longuet et Barbusse.

Le Congrès continuera ses travaux à la séance de ce matin qui s'ouvrira à neuf heures et demie, à la Bellevilloise.

Le Barbe-Bleue de Gambais

Deux nouvelles disparitions
Ce que disent les nièces de Mlle Pascal

L'intérêt principal de l'enquête s'est un peu reporté hier à Gambais, autour de la villa mystérieuse.

On avait signalé le séjour simultané, en 1916, dans le coquet petit village, du fils Landru et d'une jeune fille que l'on n'aurait pas revue. Et déjà les racontars allaient leur train.

Ce commencement de mystère a été éclairci par la brigade mobile : Charles Landru était venu, en effet, au cours de cette année-là, avec sa sœur cadette et aussi sa mère, habiter quelque temps la villa. Il ne semble pas, d'ailleurs, que le Barbe-Bleue y ait séjourné en même temps.

Par contre, on signale le passage, un peu plus tard, à la villa mystérieuse, d'une jeune femme en grand deuil qu'accompagnait un garçonnet de 10 ans.

Tous deux étaient arrivés avec le prétendu Georges Dupont qui, cette fois encore, reparait seul, et d'après quelques renseignements, malheureusement trop sommaires, retrouvés dans les papiers de Landru, il est à craindre qu'on ne se trouve cette fois encore en présence d'une double disparition, analogue à celle de Mme Cuchet et de son fils, à Verneuil, en 1914.

Quand donc la liste fatale sera-t-elle épuisée ?

L'enquête

M. Dautel, commissaire mobile, qui mène si activement cette importante enquête, a reçu, hier, deux lettres des nièces de Mme Pascal, la dernière disparue, dont nous avons donné, hier, le portrait.

Ces personnes, Mlle Marie-Jeanne Fouchet et Mme Bouscarolle, avaient l'une et l'autre dans le Petit Journal du 14 avril l'interrogatoire et l'interrogatoire du Barbe-Bleue de Gambais.

Quoique habitant l'une Toulon et l'autre Nice, elles avaient eu simultanément, à cette lecture, la pensée que Landru, le faux Georges Dupont, pouvait être bien aussi le Forest-de-Barzix qui devait épouser Mlle Pascal. Dans ses conversations avec Mlle Fouchet, dans sa correspondance avec Mme Bouscarolle, Mlle Pascal avait dit qu'elle avait le pressentiment d'une fin tragique ; « on flânait le lui inspirait pas confiance », disait-elle.

Dans une autre lettre, la disparue disait que de Barzix l'avait emmenée aux environs de « Dreux » dans une villa luxueuse.

Quelle est cette nouvelle propriété et pourquoi Landru emmena-t-il, en dernier lieu, Mlle Pascal à Gambais ?

Les deux correspondantes de M. Dautel ajoutent qu'elles ont déposé une plainte en raison de la disparition mystérieuse de leur tante et qu'elles se tiennent à la disposition de la justice.

En continuant l'examen des papiers appartenant à Landru, on a trouvé, hier, quantité de livres de famille en blanc provenant de communes des régions envahies, des livrets militaires en blanc, quantité de cartes d'identité, toujours en blanc, timbrées de cachets de maires ou de commissaires de police, des certificats portant l'en-tête d'ambulances militaires.

Enfin, on découvrait un livret de famille, dûment timbré, au nom de Charles-Adrien Guillet, 20, rue Erard, à Paris. Mais en examinant de près, on constata que Landru avait gratté le nom inscrit primitivement.

Le livret appartenait en réalité à M. Adrien-Charles Guillet, marié à Mme Louise-Blanche Chenal. Tous deux sont décédés. C'est grâce à des pièces faussées sous doute de cette façon que Landru put louer des villas, des appartements, aller et venir, avec des permis de circulation, sous les noms de Guillet, Dupont, Frémey, Frémiet, Diart, Cuche, Forest, de Barzix, etc., etc.

Tentative d'escroquerie ?

M. Antoine Jousseume, lieutenant récemment démobilisé et industriel à Paris, s'est présenté spontanément, hier, rue Greffulhe, après avoir lu une annonce ainsi conçue dans une publication technique :

« Industriel demandé pour seconder dans travaux d'après-guerre (avec garantie immobilière) intéressée, même pour une petite somme ».

Si, bien entendu, la situation indépendante. Ecrite Guillet, 66, rue Rochecour, Paris 5.

M. Jousseume se présente à plusieurs reprises à cette adresse, où il fut reçu par le fils Guillet et Mlle Fernande Segret, qui paraissent au courant des affaires industrielles de « son mari ».

Landru l'emmena à une usine qu'il possédait, 60 ou 62, route de Versailles, à Billancourt ; la gardienne lui parla comme au patron. Il l'emmena ensuite rue Maurice, à Clichy, à son garage, où il lui présenta son fils, non comme tel, mais comme son employé. Il insista surtout pour avoir de l'argent comptant et exposa son projet d'association en termes si vagues avec de telles réticences que M. Jousseume rompit bientôt les pourparlers, flairant une escroquerie.

La nièce d'une victime de Landru le Barbe-Bleue parisien sera interrogée à Toulon

(Du correspondant du Petit Journal, Toulon, 20 Avril.) Une nièce d'une des femmes supprimées par Landru, le Barbe-Bleue parisien, la dame Fouché, habitait Toulon, rue de la Fraternité, où elle est contrainte. Elle doit être interrogée par la justice sur commission rogatoire, car elle possède, paraît-il, une correspondance assez intéressante au sujet de sa tante, qui l'entretenait des relations qu'elle avait entretenues et poursuivies avec Landru.

Notre Circuit Cycliste des Champs de Bataille

(Organisé sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale, de l'Union Vélo-cyclique de France et de la L.V. Belge.)

28 AVRIL — 11 MAI — 2.000 KIL.

134 ENGAGÉS

Nous entrons aujourd'hui dans la dernière semaine de l'organisation du Circuit Cycliste des Champs de Bataille, dont le départ sera donné lundi prochain, 28 avril à Strasbourg.

On sait que notre randonnée mesure 2.000 kilomètres et que la course sera disputée en 7 étapes, aux dates ci-après :

1^{re} étape.
Lundi, 28 avril, STRASBOURG, LUXEMBOURG.

2^e étape.
Mercredi, 30 avril, LUXEMBOURG, BRUXELLES.

3^e étape.
Vendredi, 2 mai, BRUXELLES, AMIENS.

4^e étape.
Dimanche, 4 mai, AMIENS, PARIS.

5^e étape.
Mercredi, 7 mai, PARIS, BAR-LE-DUC.

6^e étape.
Vendredi, 9 mai, BAR-LE-DUC, BELFORT.

7^e étape.
Dimanche, 11 mai, BELFORT, STRASBOURG.

Les engagements ont été clos, vendredi dernier, sur une belle liste de 134 noms, que nous publions, in-extenso, dans notre numéro de demain matin.

PLOMBAGE ET POINÇONNAGE

Demain matin, également, nous commencerons le poinçonnage des bicyclistes dans le Haut du Petit Journal, 21, rue Cadet.

Tous les coureurs résidant à Paris, et dans les départements de Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, sont obligatoirement tenus de se présenter sous peine de se voir refuser le départ à STRASBOURG. — Le poinçonnage se fera le matin de 9 heures à midi et l'après-midi de 2 heures à 5 heures.

En même temps que se fera le poinçonnage, nous remettrons aux coureurs une plaque numérotée, mentionnant leur numéro d'engagement et destinée à être fixée dans le cadre de la bicyclette. Ce numéro correspondra d'ailleurs à un numéro du dossard qui sera porté par le coureur, et qui lui sera remis, au début de chacune des étapes.

Quelques coureurs, paraît-il, ne sont pas encore en règle au point de vue des sautoirs, et des passeports. Nous leur rappellerons qu'il est des plus utiles qu'ils soient munis des pièces nécessaires pour circuler en ALSACE, en LORRAINE, en BELGIQUE.

VERMEULEN BAT KEYSER

La belle réunion d'athlétisme organisée, hier après-midi, par la Légion Saint-Michel, sur son terrain de la rue Olivier-de-Serres, avait retenu l'attention de plusieurs milliers de spectateurs. Le match annoncé entre nos deux grands champions pédestres, Vermeulen et Keys, fut très intéressant à suivre.

Vermeulen, toujours en pleine forme, se montra très vaillant et satisfait. Il fut battu par Keys, mais ce dernier ne fut pas non plus très vaillant. Le résultat fut donc : Vermeulen bat Keys.

Les autres épreuves furent également très intéressantes. Les résultats sont les suivants :

500 mètres. — 1. Vermeulen (W.H.) (10 m.) ; 2. Bessière (W.H.) (10 m.) ; 3. Barzix (W.H.) (10 m.) ; 4. Delvart (C.A.S.G.) (10 m.) ; 5. Gaillard (C.F.) (10 m.) ; 6. Legrand (C.A.S.G.) ; 7. Monod (C.F.) ; 8. Poudon (C.A.S.G.) ; 9. Berrurier (C.A.S.G.) ; 10. Place (W.H.) ; 11. Resté au départ.

100 mètres. — 1. Spink (R.C.F.) ; 2. Baundin (Hercule) ; 3. Nabos (C.A.S.G.) ; 4. Vermeulen (W.H.) ; 5. Denis (R.C.F.) ; 6. Poudon (C.A.S.G.) ; 7. Bouchard (Hercule) ; 8. Poudon (C.A.S.G.) ; 9. Poudon (C.A.S.G.) ; 10. Poudon (C.A.S.G.) ; 11. Poudon (C.A.S.G.) ; 12. Poudon (C.A.S.G.) ; 13. Poudon (C.A.S.G.) ; 14. Poudon (C.A.S.G.) ; 15. Poudon (C.A.S.G.) ; 16. Poudon (C.A.S.G.) ; 17. Poudon (C.A.S.G.) ; 18. Poudon (C.A.S.G.) ; 19. Poudon (C.A.S.G.) ; 20. Poudon (C.A.S.G.) ; 21. Poudon (C.A.S.G.) ; 22. Poudon (C.A.S.G.) ; 23. Poudon (C.A.S.G.) ; 24. Poudon (C.A.S.G.) ; 25. Poudon (C.A.S.G.) ; 26. Poudon (C.A.S.G.) ; 27. Poudon (C.A.S.G.) ; 28. Poudon (C.A.S.G.) ; 29. Poudon (C.A.S.G.) ; 30. Poudon (C.A.S.G.) ; 31. Poudon (C.A.S.G.) ; 32. Poudon (C.A.S.G.) ; 33. Poudon (C.A.S.G.) ; 34. Poudon (C.A.S.G.) ; 35. Poudon (C.A.S.G.) ; 36. Poudon (C.A.S.G.) ; 37. Poudon (C.A.S.G.) ; 38. Poudon (C.A.S.G.) ; 39. Poudon (C.A.S.G.) ; 40. Poudon (C.A.S.G.) ; 41. Poudon (C.A.S.G.) ; 42. Poudon (C.A.S.G.) ; 43. Poudon (C.A.S.G.) ; 44. Poudon (C.A.S.G.) ; 45. Poudon (C.A.S.G.) ; 46. Poudon (C.A.S.G.) ; 47. Poudon (C.A.S.G.) ; 48. Poudon (C.A.S.G.) ; 49. Poudon (C.A.S.G.) ; 50. Poudon (C.A.S.G.) ; 51. Poudon (C.A.S.G.) ; 52. Poudon (C.A.S.G.) ; 53. Poudon (C.A.S.G.) ; 54. Poudon (C.A.S.G.) ; 55. Poudon (C.A.S.G.) ; 56. Poudon (C.A.S.G.) ; 57. Poudon (C.A.S.G.) ; 58. Poudon (C.A.S.G.) ; 59. Poudon (C.A.S.G.) ; 60. Poudon (C.A.S.G.) ; 61. Poudon (C.A.S.G.) ; 62. Poudon (C.A.S.G.) ; 63. Poudon (C.A.S.G.) ; 64. Poudon (C.A.S.G.) ; 65. Poudon (C.A.S.G.) ; 66. Poudon (C.A.S.G.) ; 67. Poudon (C.A.S.G.) ; 68. Poudon (C.A.S.G.) ; 69. Poudon (C.A.S.G.) ; 70. Poudon (C.A.S.G.) ; 71. Poudon (C.A.S.G.) ; 72. Poudon (C.A.S.G.) ; 73. Poudon (C.A.S.G.) ; 74. Poudon (C.A.S.G.) ; 75. Poudon (C.A.S.G.) ; 76. Poudon (C.A.S.G.) ; 77. Poudon (C.A.S.G.) ; 78. Poudon (C.A.S.G.) ; 79. Poudon (C.A.S.G.) ; 80. Poudon (C.A.S.G.) ; 81. Poudon (C.A.S.G.) ; 82. Poudon (C.A.S.G.) ; 83. Poudon (C.A.S.G.) ; 84. Poudon (C.A.S.G.) ; 85. Poudon (C.A.S.G.) ; 86. Poudon (C.A.S.G.) ; 87. Poudon (C.A.S.G.) ; 88. Poudon (C.A.S.G.) ; 89. Poudon (C.A.S.G.) ; 90. Poudon (C.A.S.G.) ; 91. Poudon (C.A.S.G.) ; 92. Poudon (C.A.S.G.) ; 93. Poudon (C.A.S.G.) ; 94. Poudon (C.A.S.G.) ; 95. Poudon (C.A.S.G.) ; 96. Poudon (C.A.S.G.) ; 97. Poudon (C.A.S.G.) ; 98. Poudon (C.A.S.G.) ; 99. Poudon (C.A.S.G.) ; 100. Poudon (C.A.S.G.) ; 101. Poudon (C.A.S.G.) ; 102. Poudon (C.A.S.G.) ; 103. Poudon (C.A.S.G.) ; 104. Poudon (C.A.S.G.) ; 105. Poudon (C.A.S.G.) ; 106. Poudon (C.A.S.G.) ; 107. Poudon (C.A.S.G.) ; 108. Poudon (C.A.S.G.) ; 109. Poudon (C.A.S.G.) ; 110. Poudon (C.A.S.G.) ; 111. Poudon (C.A.S.G.) ; 112. Poudon (C.A.S.G.) ; 113. Poudon (C.A.S.G.) ; 114. Poudon (C.A.S.G.) ; 115. Poudon (C.A.S.G.) ; 116. Poudon (C.A.S.G.) ; 117. Poudon (C.A.S.G.) ; 118. Poudon (C.A.S.G.) ; 119. Poudon (C.A.S.G.) ; 120. Poudon (C.A.S.G.) ; 121. Poudon (C.A.S.G.) ; 122. Poudon (C.A.S.G.) ; 123. Poudon (C.A.S.G.) ; 124. Poudon (C.A.S.G.) ; 125. Poudon (C.A.S.G.) ; 126. Poudon (C.A.S.G.) ; 127. Poudon (C.A.S.G.) ; 128. Poudon (C.A.S.G.) ; 129. Poudon (C.A.S.G.) ; 130. Poudon (C.A.S.G.) ; 131. Poudon (C.A.S.G.) ; 132. Poudon (C.A.S.G.) ; 133. Poudon (C.A.S.G.) ; 134. Poudon (C.A.S.G.) ; 135. Poudon (C.A.S.G.) ; 136. Poudon (C.A.S.G.) ; 137. Poudon (C.A.S.G.) ; 138. Poudon (C.A.S.G.) ; 139. Poudon (C.A.S.G.) ; 140. Poudon (C.A.S.G.) ; 141. Poudon (C.A.S.G.) ; 142. Poudon (C.A.S.G.) ; 143. Poudon (C.A.S.G.) ; 144. Poudon (C.A.S.G.) ; 145. Poudon (C.A.S.G.) ; 146. Poudon (C.A.S.G.) ; 147. Poudon (C.A.S.G.) ; 148. Poudon (C.A.S.G.) ; 149. Poudon (C.A.S.G.) ; 150. Poudon (C.A.S.G.) ; 151. Poudon (C.A.S.G.) ; 152. Poudon (C.A.S.G.) ; 153. Poudon (C.A.S.G.) ; 154. Poudon (C.A.S.G.) ; 155. Poudon (C.A.S.G.) ; 156. Poudon (C.A.S.G.) ; 157. Poudon (C.A.S.G.) ; 158. Poudon (C.A.S.G.) ; 159. Poudon (C.A.S.G.) ; 160. Poudon (C.A.S.G.) ; 161. Poudon (C.A.S.G.) ; 162. Poudon (C.A.S.G.) ; 163. Poudon (C.A.S.G.) ; 164. Poudon (C.A.S.G.) ; 165. Poudon (C.A.S.G.) ; 166. Poudon (C.A.S.G.) ; 167. Poudon (C.A.S.G.) ; 168. Poudon (C.A.S.G.) ; 169. Poudon (C.A.S.G.) ; 170. Poudon (C.A.S.G.) ; 171. Poudon (C.A.S.G.) ; 172. Poudon (C.A.S.G.) ; 173. Poudon (C.A.S.G.) ; 174. Poudon (C.A.S.G.) ; 175. Poudon (C.A.S.G.) ; 176. Poudon (C.A.S.G.) ; 177. Poudon (C.A.S.G.) ; 178. Poudon (C.A.S.G.) ; 179. Poudon (C.A.S.G.) ; 180. Poudon (C.A.S.G.) ; 181. Poudon (C.A.S.G.) ; 182. Poudon (C.A.S.G.) ; 183. Poudon (C.A.S.G.) ; 184. Poudon (C.A.S.G.) ; 185. Poudon (C.A.S.G.) ; 186. Poudon (C.A.S.G.) ; 187. Poudon (C.A.S.G.) ; 188. Poudon (C.A.S.G.) ; 189. Poudon (C.A.S.G.) ; 190. Poudon (C.A.S.G.) ; 191. Poudon (C.A.S.G.) ; 192. Poudon (C.A.S.G.) ; 193. Poudon (C.A.S.G.) ; 194. Poudon (C.A.S.G.) ; 195. Poudon (C.A.S.G.) ; 196. Poudon (C.A.S.G.) ; 197. Poudon (C.A.S.G.) ; 198. Poudon (C.A.S.G.) ; 199. Poudon (C.A.S.G.) ; 200. Poudon (C.A.S.G.) ; 201. Poudon (C.A.S.G.) ; 202. Poudon (C.A.S.G.) ; 203. Poudon (C.A.S.G.) ; 204. Poudon (C.A.S.G.) ; 205. Poudon (C.A.S.G.) ; 206. Poudon (C.A.S.G.) ; 207. Poudon (C.A.S.G.) ; 208. Poudon (C.A.S.G.) ; 209. Poudon (C.A.S.G.) ; 210. Poudon (C.A.S.G.) ; 211. Poudon (C.A.S.G.) ; 212. Poudon (C.A.S.G.) ; 213. Poudon (C.A.S.G.) ; 214. Poudon (C.A.S.G.) ; 215. Poudon (C.A.S.G.) ; 216. Poudon (C.A.S.G.) ; 217. Poudon (C.A.S.G.) ; 218. Poudon (C.A.S.G.) ; 219. Poudon (C.A.S.G.) ; 220. Poudon (C.A.S.G.) ; 221. Poudon (C.A.S.G.) ; 222. Poudon (C.A.S.G.) ; 223. Poudon (C.A.S.G.) ; 224. Poudon (C.A.S.G.) ; 225. Poudon (C.A.S.G.) ; 226. Poudon (C.A.S.G.) ; 227. Poudon (C.A.S.G.) ; 228. Poudon (C.A.S.G.) ; 229. Poudon (C.A.S.G.) ; 230. Poudon (C.A.S.G.) ; 231. Poudon (C.A.S.G.) ; 232. Poudon (C.A.S.G.) ; 233. Poudon (C.A.S.G.) ; 234. Poudon (C.A.S.G.) ; 235. Poudon (C.A.S.G.) ; 236. Poudon (C.A.S.G.) ; 237. Poudon (C.A.S.G.) ; 238. Poudon (C.A.S.G.) ; 239. Poudon (C.A.S.G.) ; 240. Poudon (C.A.S.G.) ; 241. Poudon (C.A.S.G.) ; 242. Poudon (C.A.S.G.) ; 243. Poudon (C.A.S.G.) ; 244. Poudon (C.A.S.G.) ; 245. Poudon (C.A.S.G.) ; 246. Poudon (C.A.S.G.) ; 247. Poudon (C.A.S.G.) ; 248. Poudon (C.A.S.G.) ; 249. Poudon (C.A.S.G.) ; 250. Poudon (C.A.S.G.) ; 251. Poudon (C.A.S.G.) ; 252. Poudon (C.A.S.G.) ; 253. Poudon (C.A.S.G.) ; 254. Poudon (C.A.S.G.) ; 255. Poudon (C.A.S.G.) ; 256. Poudon (C.A.S.G.) ; 257. Poudon (C.A.S.G.) ; 258. Poudon (C.A.S.G.) ; 259. Poudon (C.A.S.G.) ; 260. Poudon (C.A.S.G.) ; 261. Poudon (C.A.S.G.) ; 262. Poudon (C.A.S.G.) ; 263. Poudon (C.A.S.G.) ; 264. Poudon (C.A.S.G.) ; 265. Poudon (C.A.S.G.) ; 266. Poudon (C.A.S.G.) ; 267. Poudon (C.A.S.G.) ; 268. Poudon (C.A.S.G.) ; 269. Poudon (C.A.S.G.) ; 270. Poudon (C.A.S.G.) ; 271. Poudon (C.A.S.G.) ; 272. Poudon (C.A.S.G.) ; 273. Poudon (C.A.S.G.) ; 274. Poudon (C.A.S.G.) ; 275. Poudon (C.A.S.G.) ; 276. Poudon (C.A.S.G.) ; 277. Poudon (C.A.S.G.) ; 278. Poudon (C.A.S.G.) ; 279. Poudon (C.A.S.G.) ; 280. Poudon (C.A.S.G.) ; 281. Poudon (C.A.S.G.) ; 282. Poudon (C.A.S.G.) ; 283. Poudon (C.A.S.G.) ; 284. Poudon (C.A.S.G.) ; 285. Poudon (C.A.S.G.) ; 286. Poudon (C.A.S.G.) ; 287. Poudon (C.A.S.G.) ; 288. Poudon (C.A.S.G.) ; 289. Poudon (C.A.S.G.) ; 290. Poudon (C.A.S.G.) ; 291. Poudon (C.A.S.G.) ; 292. Poudon (C.A.S.G.) ; 293. Poudon (C.A.S.G.) ; 294. Poudon (C.A.S.G.) ; 295. Poudon (C.A.S.G.) ; 296. Poudon (C.A.S.G.) ; 297. Poudon (C.A.S.G.) ; 298. Poudon (C.A.S.G.) ; 299. Poudon (C.A.S.G.) ; 300. Poudon (C.A.S.G.) ; 301. Poudon (C.A.S.G.) ; 302. Poudon (C.A.S.G.) ; 303. Poudon (C.A.S.G.) ; 304. Poudon (C.A.S.G.) ; 305. Poudon (C.A.S.G.) ; 306. Poudon (C.A.S.G.) ; 307. Poudon (C.A.S.G.) ; 308. Poudon (C.A.S.G.) ; 309. Poudon (C.A.S.G.) ; 310. Poudon (C.A.S.G.) ; 311. Poudon (C.A.S.G.) ; 312. Poudon (C.A.S.G.) ; 313. Poudon (C.A.S.G.) ; 314. Poudon (C.A.S.G.) ; 315. Poudon (C.A.S.G.) ; 316. Poudon (C.A.S.G.) ; 317. Poudon (C.A.S.G.) ; 318. Poudon (C.A.S.G.) ; 319. Poudon (C.A.S.G.) ; 320. Poudon (C.A.S.G.) ; 321. Poudon (C.A.S.G.) ; 322. Poudon (C.A.S.G.) ; 323. Poudon (C.A.S.G.) ; 324. Poudon (C.A.S.G.) ; 325. Poudon (C.A.S.G.) ; 326. Poudon (C.A.S.G.) ; 327. Poudon (C.A.S.G.) ; 328. Poudon (C.A.S.G.) ; 329. Poudon (C.A.S.G.) ; 330. Poudon (C.A.S.G.) ; 331. Poudon (C.A.S.G.) ; 332. Poudon (C.A.S.G.) ; 333. Poudon (C.A.S.G.) ; 334. Poudon (C.A.S.G.) ; 335. Poudon (C.A.S.G.) ; 336. Poudon (C.A.S.G.) ; 337. Poudon (C.A.S.G.) ; 338. Poudon (C.A.S.G.) ; 339. Poudon (C.A.S.G.) ; 340. Poudon (C.A.S.G.) ; 341. Poudon (C.A.S.G.) ; 342. Poudon (C.A.S.G.) ; 343. Poudon (C.A.S.G.) ; 344. Poudon (C.A.S.G.) ; 345. Poudon (C.A.S.G.) ; 346. Poudon (C.A.S.G.) ; 347. Poudon (C.A.S.G.) ; 348. Poudon (C.A.S.G.) ; 349. Poudon (C.A.S.G.) ; 350. Poudon (C.A.S.G.) ; 351. Poudon (C.A.S.G.) ; 352. Poudon (C.A.S.G.) ; 353. Poudon (C.A.S.G.) ; 354. Poudon (C.A.S.G.) ; 355. Poudon (C.A.S.G.) ; 356. Poudon (C.A.S.G.) ; 357. Poudon (C.A.S.G.) ; 358. Poudon (C.A.S.G.) ; 359. Poudon (C.A.S.G.) ; 360. Poudon (C.A.S.G.) ; 361. Poudon (C.A.S.G.) ; 362. Poudon (C.A.S.G.) ; 363. Poudon (C.A.S.G.) ; 364. Poudon (C.A.S.G.) ; 365. Poudon (C.A.S.G.) ; 366. Poudon (C.A.S.G.) ; 367. Poudon (C.A.S.G.) ; 368. Poudon (C.A.S.G.) ; 369. Poudon (C.A.S.G.) ; 370. Poudon (C.A.S.G.) ; 371. Poudon (C.A.S.G.) ; 372. Poudon (C.A.S.G.) ; 3

Pour les Préliminaires à Versailles des plénipotentiaires

L'annonce de l'arrivée vendredi prochain des plénipotentiaires allemands avait attiré dès hier, à Versailles, une affluente considérable.

Il y avait foule au château, dans le parc, aux abords des grands hôtels de la rue des Réservoirs et boulevard de la Reine, devant Trianon-Palace.

On voulait voir les préparatifs, l'installation de la galerie des Glaces... Les visiteurs, comme en temps ordinaire, et ils le resteront jusqu'au jour de la conférence plénière, grâce aux réclamations du conservateur du musée.

Le mobilier fourni par la garde-meuille pour l'aménagement spécial des salles réservées aux plénipotentiaires et de la galerie des Glaces sera déposé dans des pièces inutilisées du château et pourra être mis en place en quelques heures.

Les hôtels de la rue des Réservoirs sont encore occupés par les voyageurs, principalement des étrangers, et le Trianon-Palace, siège du Conseil supérieur de la guerre, est toujours aussi sévèrement gardé.

Le colonel Henry et plusieurs membres de la mission militaire qui accompagnent les plénipotentiaires en train spécial de la frontière à Versailles, sont venus hier matin à Versailles pour étudier les mesures nécessaires à l'isolement des Allemands, isolément qui, nous l'avons dit, doit être absolu. Après s'être rendus à la préfecture, le colonel Henry et ses compagnons ont visité le château, l'hôtel des Réservoirs et l'hôtel Vatel, puis Trianon-Palace.

Afin de faciliter la surveillance et aussi la sécurité des voies réservées au passage des plénipotentiaires, des lampes électriques à arc ont été installées au milieu de la chaussée, rue des Réservoirs et boulevard de la Reine jusqu'à Trianon-Palace, au cas où les réunions préliminaires se poursuivraient dans la soirée.

D'autres lampes à arc seront également disposées dans le parc entre l'entrée particulière de l'hôtel des Réservoirs et Trianon-Palace, ainsi que tout autour de Neptune.

Hier encore, de nouvelles battues ont été faites par les agents, la police et la Sûreté dans le parc et dans tous les bois environnant Versailles, afin de les purger de tout « indésirable ».

Enfin, des dispositions sont prises pour le pavage et l'illumination des bâtiments publics le jour de la paix.

Par quels procédés les Boches violent l'armistice

Bruxelles, 19 Avril. — Le gouvernement belge a appelé l'attention de la commission d'armistice sur la violation flagrante des clauses de l'armistice par l'organisation allemande connue sous le nom d'Überwachungskommission et instituée pour contrôler la restitution des machines volées.

On a découvert que cette commission a organisé un service postal clandestin entre Berlin et Bruxelles. Plusieurs des messages de ce service ont été pris en flagrante tentative d'introduction clandestinement de grandes quantités de cocaïne. — (New York Herald.)

Un appel des Wallons de Prusse

Spa, 18 avril. — Le télégramme suivant a été adressé à M. Clemenceau, président de la Conférence de la Paix à Paris : « Vivement émus par les récentes nouvelles publiées par la presse, les Wallons de Prusse vous supplient instamment de décider la désamorce pure et simple de tout ce qui est wallon. Les habitants des cantons non wallons, mais indissolubles à la Belgique, pourraient être consultés par voie de référendum comme cela eut lieu pour la population du bassin de la Sarre. »

Le "George-Washington" arrive à Brest

Brest, 20 Avril. — Le "George-Washington", qui doit reconduire le Président Wilson aux Etats-Unis, est arrivé sur rade.

L'UNION DE L'ALLEMAGNE et de l'Autriche allemande

Bâle, 20 Avril. — On mande de Vienne : La commission financière, une des commissions paritaires spécialisées prévues dans l'accord intervenu entre le comte Brockdorff-Rantzau et M. Bauer, pour la préparation de la réunion de l'Autriche allemande à l'Allemagne, a été créée à Vienne.

La commission a abouti à la préparation de propositions positives qui sont maintenant soumises à la décision des deux gouvernements.

Détente entre Tchéco-Slovaques et Autrichiens allemands

Bâle, 20 Avril. — On mande de Vienne : Les journaux de Prague publient des déclarations du ministre tchéco-slovaque à Vienne, M. Tuser, disant qu'il n'y a plus de conflit sérieux avec l'Autriche allemande. L'affaire de la menace des frontières tchéco-slovaques par les troupes de l'Autriche allemande est résolue à la satisfaction réciproque des deux parties.

L'aide des Alliés pour ravitailler l'Autriche

Bâle, 20 Avril. — On mande de Vienne : La journée de samedi s'est écoulée dans le calme.

L'envoyé extraordinaire de la République française, M. Alliez, a présenté au secrétaire d'Etat des Affaires étrangères la note suivante : « Le gouvernement de la République française est décidé en commun avec les gouvernements alliés à chercher les moyens de ravitailler la population de l'ancienne Autriche en denrées alimentaires plus largement que cela n'a été possible jusqu'à maintenant, vu le peu d'importance des provisions. La France a engagé des pourparlers qui ont pour but la circulation directe des trains de denrées alimentaires entre la France et l'Autriche allemande par la Suisse. »

Tous ces efforts seraient cependant vains et le ravitaillement en denrées alimentaires devrait être complètement interrompu si les Alliés, du fait d'actes illégaux de nature à troubler la tranquillité publique, perdaient la garantie de l'attitude de la population et n'étaient plus sûrs des conditions dans lesquelles s'accompliront à l'avenir les transports et la répartition des denrées alimentaires.

Lire Le Petit Journal Agricole 0.10

LES TROUBLES dans les Indes

Londres, 20 Avril. — Dans un rapport du 19 avril, le vice-roi des Indes dit qu'un changement ne s'est produit à Amritsar et que la grève des chemins de fer ne fait pas de progrès, mais les communications sont fréquemment interrompues ; des trains ont déraillé près de Jhelum.

La population, qui a tenté de détruire la gare de Malakwal, a été dispersée par les troupes. Dans les villages de Sikhs, la situation semble bonne.

Les rassemblements qui se forment dans les villes sont généralement composés de



malfruits mahométans sous la direction d'agitateurs.

Aucun trouble n'est à signaler sur la frontière nord-ouest, ni dans la province et le district présidents de Bombay.

Simla, 19 Avril. — On confirme qu'au cours de la collision d'hier entre émeutiers et les troupes à Amritsar, il y a eu 200 victimes parmi les émeutiers.

A Amhemabad, on compte 250 victimes. L'ordre est rétabli.

Le gouvernement annonce l'application de la loi contre les réunions séditieuses à Amritsar et à Lahore.

Les émeutiers ont brûlé les bureaux des télégraphes et de la perception à Amhemabad. Les communications télégraphiques sont interrompues dans le Punjab. A Delhi, les magasins sont fermés. La grève continue.

Un calme absolu règne à Allahabad.

L'ordre rétabli à Calcutta.

D'après les dernières nouvelles venues des Indes, l'ordre est rétabli à Calcutta. Par contre, la loi martiale a été proclamée à Lahore et dans certains districts du Pendjab. A Amritsar et à Madabad, les bâtiments publics ont été brûlés et la troupe, violemment attaquée, a dû riposter. On compte 450 tués.

Comment, à Ivry-sur-Seine, les sans-travail sont tous placés par un officier

Une circulaire ministérielle a institué dans chaque dépôt démobilisateur un service gratuit de placement et de consultations juridiques, qui fonctionne depuis le 1^{er} février dernier. Dans quelles conditions et quels en sont les résultats ? C'est ce que nous avons demandé à Ivry-sur-Seine, ville essentiellement ouvrière :

« Les résultats du placement gratuit sont très concluants, nous dit l'aimable secrétaire général de la mairie, M. Voerman. Nous en sommes absolument ravis, mais attention, ajoute-t-il modestement, nous ne nous appuyons pas sur le mérite. Il est entièrement dû à la façon admirable dont est dirigé le bureau militaire qui fonctionne ici, à la mairie. »

Effectivement, sous les ordres du capitaine Alliez, du 21^e régiment d'infanterie coloniale, plusieurs secrétaires reçoivent les demandeurs et enregistrent les offres. Mais la totalité des offres étant loin de correspondre à celles des demandes, le capitaine Alliez, actif, énergique, animé du désir de procurer du travail à tous les solliciteurs, démobilisés ou autres, hommes et femmes, n'a pas voulu que son service fût limité à un enregistrement d'offres et de demandes. Etendant son champ d'action, il a provoqué les offres d'emploi par l'envoi d'une circulaire aux associations ouvrières et aux industriels. A titre documentaire, disons que, depuis la création de ce service, 7.300 circulaires ont été envoyées aux patrons de la région, et la correspondance échangée atteint le chiffre colossal de 9.000 lettres. Aussi, sur 1.039 demandes d'emploi, 750 hommes et 12 femmes ont eu entière satisfaction.

Quoique très éloquentes, ces chiffres sont, pour le capitaine Alliez, encore insuffisants.

« Je veux, nous dit-il, d'une voix qui dénote une volonté ferme, arriver à conjurer la totalité des demandes avec les emplois. J'ai obtenu progressivement un résultat appréciable. Avec le concours de la grande presse, de la puissante publicité du Petit Journal, nous devons arriver à placer tous les sans-travail. Ces aux patrons et aux chefs d'exploitation qu'il appartient de signaler aux bureaux militaires de placement tous leurs besoins de main-d'œuvre et tous les emplois vacants. De ce fait, ils recevront immédiatement satisfaction et d'autre part, ils rendront service à des travailleurs qui attendent impatiemment le moyen de gagner leur vie. »

Notons que le capitaine Alliez, dont l'énergie initiative mérite d'être suivie par tous les bureaux militaires de placement, a trouvé, à Ivry, de puissants concours, notamment auprès de la municipalité, et de M. E. Richon, fervent mutualiste, particulièrement dévoué et sympathique connu de la population et des industriels de la région.

Accusation contre un maire du Nord

Lille, 20 Avril. — M. Montois, maire de Ronchin, fait l'objet de graves accusations de la part de la majorité du conseil municipal, relativement à la gestion des intérêts de la commune pendant l'occupation allemande.

Les faits ont déjà été portés à la connaissance de la population dans une réunion imposée du conseil municipal.

Aujourd'hui, au cours d'une réunion publique qui eut lieu à la mairie, et à laquelle assistèrent un grand nombre d'électeurs, la majorité du conseil municipal a voté et a fait voter par l'assistance un ordre du jour réprimandant le préfet du Nord la révocation du maire dans les 48 heures, faute de quoi elle démissionnerait.

Un soldat de la défense de Lille, du 8^e territorial, déclarant que le maire de Ronchin, près de qui il cherchait assistance, lui avait conseillé de se rendre à l'ennemi, a déposé plainte contre lui.

Une escadre française en Syrie

Beyrouth, 19 Avril. — Le cuirassé Paris, accompagné des torpilleurs Marocain et Tonkinois, est arrivé aujourd'hui en rade de Beyrouth.

ON ARRÊTE A ANGERS la voleuse de bijoux

(Du correspondant du Petit Journal)

Angers, 20 Avril. — Mme Fernande Chomet, cette aventurière qui avait tenté d'escroquer, dans les circonstances que nous avons relatées, pour près de 500.000 francs de bijoux à un bijoulier parisien en lui remettant en paiement un chèque tiré sur une banque dans laquelle il n'y avait, naturellement aucun dépôt, a été arrêtée hier matin par M. Belot, sous-brigadier de la Sûreté nationale, assisté de M. Chalmet, commissaire de police à Angers. Le bijoulier parvint à se faire rendre les bijoux mais il n'en avait pas de même pour Mme Chomet, demeurant 6, rue Guy-de-Maupassant, qui ne revint jamais au soir de perdre les 125.000 francs qu'elle s'était laissée soustraire par Fernande Chomet.

Interrogée en présence de son mari, elle opposa d'abord de vives dénégations, mais finit par avouer qu'elle s'était appropriée les bijoux provisoirement escroqués à la maison d'arrêt.

D'une enquête à laquelle je me suis livré, j'ai appris que Fernande-Chomet, née à Angers, en 1885 et a été plusieurs fois condamnée. En 1916 notamment, elle fut recherchée par M. Coutant, juge d'instruction à Paris, pour abus de confiance et escroquerie. C'est vers cette époque qu'elle devint la marraine de l'aide-major Chomet, appartenant à une famille fort honorable, qui demeure au Lion-d'Angers. Intriguante et s'étant évidemment renseignée sur la situation de fortune intéressante de son fils, Fernande Chomet l'amena à l'épouser, en présentant un faux état civil.

Il est à peine besoin d'ajouter que son mari ignorait tout non seulement de ses fautes antérieures, mais de l'affaire du vol des colliers de perles. Il se montre désolé d'avoir été joué par une aventurière.

Les époux Chomet habitaient depuis un an un superbe hôtel particulier avenue de Contades, 4, et avaient leur service trois domestiques dont un nourrice qui s'occupait du bébé et d'un autre garçonnet qui appartenait à Mlle Lebeuf avant son mariage. D'après les voisins, les époux Chomet menaient un grand train de vie, et donnaient des fêtes brillantes ; la femme s'intéressait peu à ses enfants ; elle avait grand air. Au Parquet, on ignore si l'instruction va se poursuivre à Angers ou si la femme Chomet aurait exprimé le désir d'être jugée ou si l'aventurière va être transférée à Paris.

A TRAVERS PARIS

Sanglante bagarre.

Une sanglante bagarre a éclaté hier soir entre une dizaine de civils et de militaires, dans le quartier de la gare d'Orléans, à Paris. Les émeutiers, armés de bâtons, de pierres, de couteaux, ont attaqué un groupe de soldats. Les militaires ont riposté avec leurs armes. Le résultat est une dizaine de blessés, dont un mort.

Attaqué et dévalisé.

Boulevard Saint-Michel, M. Louis Judart, employé de commerce, 35 ans, demeurant 71, rue de la Montagne-Sainte-Genève, est attaqué par quatre individus et dévalisé.

Drame conjugal.

Depuis quelque temps, les époux Pouyaub, habitant 11, rue Abel-Hovelague, vivaient en mésintelligence. Hier, le mari, Louis Pouyaub, 49 ans, contrôleur, a été frappé d'un coup de couteau. Hier après-midi, à son insu, sa femme démenagée. Lorsque M. Pouyaub, vert de ce qui se passait, accourut, le mobilier avait déjà pris le chemin du garage. Le mari a été arrêté et conduit à la prison. Une discussion terrible s'est élevée. Soudain, exaspéré, le mari sortit un revolver et fit feu quatre fois dans la direction de sa femme, qui ne fut que légèrement atteinte. Arrêté aussitôt, le meurtrier a été conduit au poste de la Sûreté, et, après interrogatoire, envoyé au Dépôt.

Blessé de deux balles.

Rue de Nantes, 15, la nuit dernière, au cours d'une discussion, le soldat Georges Boulay, 20 ans, de la 2^e section d'infanterie, à Vanves, demeurant à cette adresse, a été atteint au côté droit par deux coups de revolver. Le blessé a été conduit à l'hôpital. Les auteurs de l'attaque ont été arrêtés et envoyés au Dépôt.

Le side-car avait-il été volé ?

La nuit dernière, vers deux heures, trois hommes tentaient en vain de réparer un side-car en panne boulevard Magenta. Lorsque, brusquement une énorme flamme jaillit ; ils venaient de mettre le feu à l'essence. Découragés par ce surcroît de malchance, les trois hommes se concertèrent. Puis, s'enfuyant abandonnant le véhicule en feu. On se demande si le side-car n'avait pas été volé par ces individus qui sont recherchés.

Conférence nationale des employés

La Fédération des syndicats d'employés a tenu, hier, 33, rue de la Grange-aux-Belles, une conférence générale à laquelle assistaient les délégués de tous les groupements d'employés adhérents ou non à la C.G.T. ; 57 organisations s'étaient faites représenter.

Président M. Barrière, de la Fédération des employés, a fait un exposé de la situation des employés de France, dite « Fédération de Rouen » ; Despont, de la Fédération des employés catholiques.

La lecture du rapport sur la journée de huit heures et la semaine anglaise fut faite par M. Fenot, de la Chambre syndicale parisienne de nombreux délégués des diverses associations prirent part à la discussion qui suivit.

M. Renard, de Paris, déposa ensuite une motion sur le mode d'application de la journée de huit heures et de la semaine anglaise, qui donna lieu à une longue controverse ; finalement la motion fut adoptée.

Puis M. Marchand, secrétaire de la Fédération des mutilés par la guerre, a fait un rapport sur les mutilés dans la commune et l'industrie. M. Gaston, de l'Union nationale des mutilés, parla des traitements des blessés de guerre et demanda l'établissement de tarifs syndicaux garantissant un gain normal pour tous mutilés ou non.

Les conclusions des rapports sur les autres questions à l'ordre du jour : salaires, vie chère, délai congé, furent adoptées.

Ce matin s'ouvrira, à huit heures et demie, le 17^e Congrès de la paix.

De Dakar à Kayes en hydravion

Une tentative des plus intéressantes vient d'être faite avec un plein succès, par le centre d'aviation maritime de Dakar.

Un des hydravions de ce centre, piloté par le lieutenant de vaisseau Lefranc, spécialement envoyé au Sénégal à cet effet par le ministre de la Marine, a fait, en 9 h., le parcours Dakar, Saint-Louis, Fouta, Bakel, Kayes, soit un trajet de 650 kilomètres, en remorquant le fleuve.

Kayes est à 450 kilomètres, à vol d'oiseau, du point de la côte le plus rapproché.

Si l'on tient compte du fait que l'appareil employé par le lieutenant de vaisseau Lefranc est d'un modèle ancien déjà construit pour la guerre et nullement adapté à un service commercial, on voit quels résultats on peut attendre de cette utilisation rationnelle des hydravions de la marine sur nos grands fleuves coloniaux.

Le Congrès socialiste belge

Bruxelles, 20 Avril. — Le congrès socialiste belge, dans sa séance de la veille, avait décidé de centraliser la presse socialiste dans un seul organe et avait constaté la faillite morale des méthodes de la social-démocratie allemande qui ne peuvent aboutir qu'à une déplorable dictature ouvrière capable d'engendrer les pires maux s'est déclaré hostile à toute extension du vote des femmes, même à la commune, puis a adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant : « Le congrès socialiste belge se tient à la veille de travailler à l'extension du domaine public par la socialisation des mines, des carrières, des principaux moyens de transports et de certaines industries fondamentales notamment les services actuellement considérés comme essentiels à la vie nationale. »

Il charge les députés socialistes de préparer des projets de loi en ce sens et il déclare que ces socialisations ne doivent se faire que sous le régime de l'autonomie des régions, celles-ci restant la propriété de la collectivité sans intervention du capitalisme privé.

Le congrès a ensuite examiné la situation des soldats et réclamé un régime pareil à celui qui a été créé en France et en Angleterre aux soldats mobilisés et non démobilisés. Les soldats doivent avoir accès à l'armée, à l'industrie pour tous les délits d'ordre militaire et pour les petits délits d'ordre civil.

M. Destrée déclare, contrairement à l'avis d'un délégué, qu'il saluera le drapeau belge comme symbole de la liberté et de la délivrance, à la suite du drapeau rouge.

Enfin, l'assemblée adopte une série de vœux ayant pour but l'amélioration de la situation des soldats.

Le congrès socialiste a examiné ensuite la question d'annexion. Il s'est déclaré, après une bruyante discussion, hostile à toute annexion.

La reprise des rapports avec les Boches

Le congrès a examiné ensuite la question de la reprise des rapports avec les Allemands. Une longue et violente discussion s'en est suivie.

MM. Destrée et Hubin ont proposé de ne pas aller à la conférence de Lucerne. Ils se sont prononcés contre la reprise de tout contact avec les Allemands.

MM. Vermeir, ministre de la Justice, et Anselme, ministre des Travaux publics, ont soutenu la thèse contraire.

Finalement, à une grande majorité, l'ordre du jour suivant a été voté : « Le congrès socialiste belge n'a jamais cessé de considérer l'action internationale du prolétariat comme un aspect essentiel et nécessaire de l'action socialiste ; il demeure affilié à la Seconde Internationale et se déclare prêt à participer à son prochain congrès. »

Les grévistes étaient au nombre de 2.500. Il n'y a eu aucun incident.

M. Hubin quitte le parti ouvrier

A l'issue de ce vote, M. Hubin, député de Huy, nous a déclaré qu'il quitte le parti ouvrier et se présentera aux prochaines élections comme socialiste indépendant.

Il ne veut pas, dit-il, que son nom main dans la main des assassins de mon fils.

Le fils du député socialiste est mort, en effet, en Allemagne, des suites des mauvais traitements qu'il a endurés.

Au point de vue économique, l'international, le Congrès s'est prononcé contre les barrières douanières.

Dans les Départements

Senlis. — La foudre a détruit une grande partie d'une grange sur le territoire de Boissy-Fresnoy, appartenant à M. Arthur Braut, propriétaire.

A la suite de l'arrestation de Mme Dutreux, les gendarmes ont procédé à la saisie de divers objets, dont un sac contenant des vêtements, des chaussures, des bijoux, etc. Les gendarmes ont également saisi une somme d'argent.

Claye-Souilly. — En ramenant en camionnette, Cognac, son mobilier, Marius Pottier, mécanicien, a été arrêté par la gendarmerie. On a trouvé dans son camionnette une somme d'argent et des bijoux. Pottier a été arrêté et conduit au Dépôt.

Melun. — L'adjudant aviateur René Delmas, 142^e escadron, évoluant au-dessus de Boissy-Saint-Léger, lorsque son avion a été touché par une mitrailleuse, le malheureux pilote fut transporté à l'hôpital de Melun où il ne tarda pas à expirer.

LA REPRISSE DES COURSES

A PROPOS DE LA TAXE DE 10 %

Il nous faut revenir sur cette taxe de 10 % dont le ministère des Finances veut frapper les entrées sur les champs de courses aux guichets de chaque stalle, et cela sous prétexte que les Sociétés de courses ne paient pas de taxes. C'est une erreur. Elles paient des taxes, mais elles ne paient pas de taxes de 10 %.

C'est même à cause de cela que ce projet de taxe doit être soumis à l'examen du ministère de l'Agriculture dont les Sociétés de courses dépendent. Il nous revient que rue de Valenciennes, 10, on ne saurait trop le répéter — conformément à la loi et à leurs statuts, ne tirent aucune source de profits pour elles-mêmes des recettes aux entrées puisqu'elles tirent profit de la vente des places.

C'est même à cause de cela que ce projet de taxe doit être soumis à l'examen du ministère de l'Agriculture dont les Sociétés de courses dépendent. Il nous revient que rue de Valenciennes, 10, on ne saurait trop le répéter — conformément à la loi et à leurs statuts, ne tirent aucune source de profits pour elles-mêmes des recettes aux entrées puisqu'elles tirent profit de la vente des places.

Le journal des Chambres de Commerce fait remarquer que ce prélevement, s'il était voté, serait supporté soit par les Sociétés de Courses, soit par le public.

Or, dit-il, dans le premier cas, les Sociétés seraient obligées de payer des taxes de 10 % au déficit des recettes, à supprimer d'une façon notable les subventions qu'elles donnent à la province ; d'où une perte sèche pour l'élevage.

Dans le second cas, la mesure serait vexatoire et injuste car, pour le public qui paie déjà sur le pari mutuel un impôt de 10 % dont une quote-part va à l'Etat, ce ne serait pas une taxe, mais bien une surtaxe. Aussi bien, à la Commission du budget, des adversaires de cette surtaxe se rencontrent. Son président, M. Raoul Pérot, représentant de la Vienne, contre l'élevage ; c'est même de cette région que sont sortis Little-Duke et Frontin, au duc de Castries, vainqueurs tous deux du Derby et du Grand-Prix de Paris en 1913 et 1914.

Dans la commission du budget, on trouve encore bien d'autres représentants d'éleveurs que le pur sang intéresse : MM. Vincent Auriol et Bedouce, de la Haute-Garonne ; MM. Maurice Damour, des Landes ; M. Adrien Darlac, de l'Orne ; M. Abel Gardey, de Gers ; M. Simyan, de Saône-et-Loire ; MM. Simyan et Darlac sont, en outre, membres du conseil supérieur de l'élevage. Ils ont demandé que soit inscrit au budget de l'Agriculture, l'impôt de 10 % sur les entrées aux champs de courses.

Il s'agit de reconquérir la prépondérance de notre élevage et la mesure en question ne ferait que l'appauvrir encore. — La Morlaye.

LA FOIRE DU TRONE

Autant de succès qu'avant la guerre mais les prix ont singulièrement monté !

— Ah ! les mille pieds. Ainsi s'exclamaient une grosse dame en évadant, non sans peine, de la place de la Nation, hier soir, vers 18 heures. Ce mot résume la foire.

Ce fut une cohue invraisemblable, trébuchante, hurlante, rieuse, qui, débordant de la barrière de Vincennes, engloba le place du Trône et remplit toutes les rues débouchant place de la Nation de sa bonne humeur.

Des cochons partout. Il y en avait en carton-pâte, roses, qui pendaient au vent. Il y en avait en pain d'épice, sur lesquels on inscrivait, en sucre liquide, le nom de l'aimable consommateur. Il y en avait de plus gros, en bois, avec des inscriptions sur le cou. Ces derniers étaient chargés de deux, trois ou quatre personnes, et tournaient en musique.

Ce furent les rois de la foire, ces manèges de cochons, — et les autres aussi : manège de bœufs, d'autos, d'aéros. Ils font une couronne tout autour de la place de la Nation. Ce n'est pas pour rien : 1 fr. 50 et 2 francs le tour de 30 secondes. Il y en a aussi à vingt sous, mais ce sont des cochons en bois, et les manèges honorent qui se cachent derrière des roulettes, des véritables manèges pour bourgeois russes.

Mais tous sont entourés d'un cordon infranchissable d'amateurs innombrables qui attendent leur tour : les prix n'effrayent personne.

La foule tourne, tourne avec lenteur, avec effort. On dirait qu'elle pète. Des courants se fraient un difficile passage parmi des groupes plantés dans le sol, les yeux en l'air, devant un cirque, un tir à l'arc, une loterie...

Sur les bas-côtés on mange des moules, ou des frites, ou du foie gras. Les tramways et métros sont imprévisibles. Une fois qu'on est au Trône, plus moyen de s'en aller. A trois heures du matin, par groupes, les derniers Parisiens regardent, en se frottant les yeux, les manèges qui se sont éteints.

Et aujourd'hui ça recommencera, car cette histoire les amuse. — H. G.

Une grève dans les ateliers de chemin de fer à Rouen

(Du correspondant du Petit Journal)

Rouen, 19 Avril. — Les ouvriers des ateliers de chemin de fer de Rouen ont cessé le travail et ont fait toute la journée la grève des bras croisés.

Les grévistes étaient au nombre de 2.500. Il n'y a eu aucun incident.

BABY TRICAL

Le Régat des Enfants

Courrier des Théâtres

Le théâtre de la « Potinière » ouvrira ses portes dans le courant de la semaine. C'est sur l'emplacement de l'ancien hôtel de la marquise de La Fayette, que Saint-Granier, André Divoine, Jeanne Pernat, Lucie Sapin, Suzy Neume, Leonne, la danseuse Yvonne Vaillet et l'exquise comédienne Jeanne Loury, Saint-Granier, Gabarcho, Serge Dehain et le trépidant Lermer. Tout Paris potinera à la « Potinière ».

OPERA. — M. Journet fera sa rentrée, vendredi, dans le rôle d'Alban, de « Thaïs ».

GAITE-LYRIQUE. — MM. Gabriel Trarieux et Bravard qui deviennent, ainsi que nous l'avons annoncé, directeurs de la Gaité-Lyrique, ne prendront possession de ce théâtre qu'au mois de juin pour y effectuer d'importants travaux tant sur scène que dans la salle. La réouverture aura lieu en septembre. On y jouera l'opéra, l'opéra-comique, l'opérette, l'opéra-bouffe, les revues, les spectacles divers. Les directeurs figurent la suppression du pourboire aux ouvreuses et la gratuité du vestiaire ; tous ces frais seraient couverts dans le prix de la place. Cette mesure sera certainement bien accueillie du public.

EDOUARD VII. — Lorsque Rappaportov quitte l'afrique, c'est une reprise de l'« Ode Nette » qui lui succédera.

SPECTACLES & CONCERTS

CE SOIR. Inauguration du Palace-Théâtre, 25, rue Mogador. Répétition générale, sur invitation, de « Hullo Paris ! ».

AUX FOLIES-BERGERE. — Il y aura matinée aujourd'hui avec « Hullo Paris ! » et la merveilleuse revue et ses clous sensationnels.

L'OLYMPIA. Le spectacle obtient tous les jours un triomphe. Aujourd'hui, matinée et soirée, avec Nibor, Sam Barton, Pichel et Scile, les 8 Harmony Girls, etc. Location : Tél. Central : 44-08.

CONCERT MAYOL. — Aujourd'hui, matinée. Le chanteur populaire Mayol et 25 artistes.

GAUMONT PALACE. — Matinée 2 h. et soirée 8 h. 15. Une « Vie d'Escoffier, Charlie Chaplin soldat et Titi-Mink. Document 29.

OPERA-COMIQUE. — 7 h. 1/2. — Les Noces de Figaro.

OPERA. — 8 h. — Le Grillon du Foyer ; 8 h. — Monseigneur de Sancerre ; 8 h. 1/2. — L'Alphonse ; 8 h. 1/

